



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Appel d'offre du service de déneigement.**
- 4. Période de questions des citoyens**
- 5. Levée de la séance.**

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le **25 septembre 2025 à 19 h 30** à la salle du conseil sise au 560, Ave Buckingham, à Gatineau et à laquelle sont présentes les conseillères Lorraine Rochon, Chantal Soucy et les conseillers John Abraham, Gerald Teske, et Charles Meunier.

Le conseiller _____ a motivé leurs absences.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Marcel Beaubien.

Monsieur Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 4 personnes qui assistent à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Marcel Beaubien, Maire, déclare la séance ordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. 2025-09-129 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Charles Meunier

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3. Appel d'offre du service de déneigement, secteur Derry

3.1 2025-09-130 Octroi du contrat de déneigement, secteur Derry, pour l'exercice 2025-2030 :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit entretenir son système routier ;

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres a été publié sur la SEAO en date du 13 septembre 2025 par la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la date limite de dépôt de soumissions était le 25 septembre 2025 à 14 h, heure du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué l'ouverture de soumissions reçue durant la période prescrite ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du bordereau de soumission en lien avec le déneigement secteur Derry lors d'une précédente séance du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation J.B.G. Lajeunesse à soumissionné pour un montant de 581 802,25\$ et de que l'entreprise 92608074 Qc inc a soumissionné pour un montant de 968 874\$;

Il est proposé par le conseiller Charles Meunier

RÉSOLU

QUE le Conseil octroie le contrat de déneigement du secteur Derry à l'entreprise Excavation J.B.G. Lajeunesse pour un montant de 581 802,25 \$ pour l'exercice 2025-2030 ;

Note : Monsieur Marcel Beaubien, maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité.

4. Période de questions aux citoyens

Il y a eu question de :

- l'ordre du jour sur le site internet
- La provenance des soumissionnaires des appels d'offres

5. 2025-09-031 Levée de la séance.

Il est proposé par Charles Meunier

QUE la séance soit levée à 19 h 37

Note : Monsieur Marcel Beaubien, maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Marcel Beaubien, Maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 1 octobre 2025


Marcel Beaubien

Maire


Mario Briggs
Directeur général agréé
et greffier-trésorier

